



Traité Édouyot

Michna 3 - Chapitre 3

מעי אבטיח וקנbatchירך שלתרומה,
רבי דוסא מתייר לזרים,
וחכמים אוסרין.

ჭמש רחלות גזירות מנה מנה צפראס,
תיבות בראשית הגז.
דברי רבי דוסא.
וחכמים אומרים:
ჭמש רחלות גזירות כל שנה.

L'intérieur d'une pastèque et les feuilles de légumes de Terouma : Rabbi Dossa les permet aux non-Cohen, et les Sages interdisent.

Concernant cinq brebis, lorsque leurs tontes pèsent un Mané et demi, elles sont soumises à [la Mitsva du prélèvement de] la « Première Tonte » (Réchit Haguez) ; ce sont les paroles de Rabbi Dossa. Pour leur part, les Sages disent qu'elles y sont soumises, « Quelle que soit la quantité ».

Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions

